

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N ° 22528

présenté par

Mme Hennion, M. Pichereau, M. Labaronne, Mme Genetet, M. Girardin, Mme Fabre,  
Mme Limon, M. Baichère, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Bono-Vandorme, Mme Bourguignon,  
M. Bridey, Mme Calvez, M. Causse, M. Da Silva, M. Damaisin, Mme Dubré-Chirat,  
M. Gouttefarde, Mme Granjus, Mme Hérin, M. Houlié, Mme Khattabi, Mme de Lavergne, M. Le  
Gac, Mme Lebec, M. Marilossian, M. Mbaye, M. Michels, Mme Panonacle, Mme Park,  
M. Roseren, M. Taché, M. Thiébaud, M. Le Gendre et les membres du groupe La République en  
Marche

-----

### ARTICLE 48

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.